



Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/43/619  
19 septembre 1988  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-troisième session  
Point 8 de l'ordre du jour provisoire\*

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Lettre datée du 11 septembre 1988, adressée au Secrétaire général  
par les Ministres des affaires étrangères de l'Afghanistan, de  
l'Angola, du Burundi, de Cuba, de Madagascar, du Mali, du  
Nicaragua, de la Zambie et du Zimbabwe

Nous avons l'honneur de vous écrire au sujet de la demande d'inscription à l'ordre du jour provisoire de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, faite par certains pays, de la question supplémentaire intitulée "Quarantième anniversaire de l'établissement du Gouvernement de la République de Corée" (A/43/196/Rev.1 et Add.1).

Nous estimons qu'il est sans précédent que l'Organisation des Nations Unies discute de l'anniversaire d'un pays particulier à la présente session.

En outre, le fait d'examiner unilatéralement à une session de l'Assemblée générale des Nations Unies la question d'un anniversaire intéressant un côté d'une nation divisée ne servirait qu'à encourager un affrontement politique entre les deux parties de ce pays et à entraîner d'autres pays dans la controverse sur cette question délicate, ce qui ne peut qu'aggraver la situation.

La démarche regrettable envisagée par ceux qui ont proposé l'inscription de cette question supplémentaire n'est conforme ni aux désirs et aspirations du peuple coréen pour une réunification de la patrie par le moyen du dialogue et de la négociation, ni aux buts de l'Organisation des Nations Unies visant l'instauration de la paix et de l'amitié entre les nations.

En conséquence, nous exprimons l'espoir que les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies n'accepteront pas d'inscrire ladite question supplémentaire à l'ordre du jour provisoire de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale.

\* A/43/150.

Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document officiel de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale.

Abdul WAKIL,  
Ministre des affaires étrangères  
de l'Afghanistan

Keita MODIBO,  
Ministre des affaires étrangères  
du Mali

Alfonso VAN-DUNEN MBINDA,  
Ministre des affaires extérieures  
de l'Angola

Miguel D'ESCOTO BROCKMANN,  
Ministre des affaires étrangères  
du Nicaragua

Cyprien MBONIMPA,  
Ministre des relations extérieures et de  
la coopération du Burundi

Luku John MWANANSHIKU,  
Ministre des affaires étrangères  
de Zambie

Isidoro MALMIERCA PEOLI,  
Ministre des affaires étrangères de Cuba

N. M. SHAMUYARIRA,  
Ministre des relations extérieures et  
de la coopération du Zimbabwe

Jean BEMANANJARA,  
Ministre des affaires étrangères  
de Madagascar

-----